

Commission Tourisme du 13 avril 2015

COMPTE RENDU

Présents : Mme Joséphine CHAMBON, M. Jean-Claude GIORDANA, Mme Arlette LAINE, M. Philippe LASGUIGNES, Mme Agnès PALMIE, Mme Dominique PARCELLIER, M. Denis PIGNON, M. Claude VERIL.
Technicien : William MASCHERETTI.
Excusés : Mme Jacqueline CIUCCI, M. Alain RAYNAL, M. Jean Pierre VILLENEUVE.

Ordre du jour : Mise en place et organisation du service tourisme.

Organigramme :

Président de la Communauté de Communes du Pays de Serres en Quercy : Claude VERIL



Vice-président, Responsable de la Commission Tourisme : Jean-Claude GIORDANA



Une équipe resserrée, nécessairement polyvalente, missions et fiches de poste à préciser :
William MASCHERETTI (35h/semaine), Directeur de l'Office de Tourisme Quercy Sud-Ouest
Lydie AMELIN (35h/semaine)

Valérie CICUTTO (VAYSSIERES) (35h/semaine à partir d'août 2015)

Muriel LAPORTE (14h/semaine jusqu'à fin 2015, puis transfert à la médiathèque de Montaigu de Quercy)

Soit, à terme, 3 équivalents temps plein.

2 points d'accueil permanents :

- Lauzerte, ouvert toute l'année, lundi/samedi, 9h/12h et 14h/18h, tous les jours en juillet et août 9h/19h.
Lieu de travail commun et de back office, siège du nouvel OT communautaire Quercy Sud-Ouest, aménageable à l'étage de l'OT actuel fin 2015.

- Montaigne de Quercy, 14h/semaine jusqu'en août 2015, puis 4 jours/semaine d'avril à septembre (4 jours + 1 jour à Lauzerte), et 2 jours/semaine d'octobre à mars (2 jours + 3 jours à Lauzerte).

2 points d'accueil saisonniers de mi-juin à mi-septembre :

- Bourg de Visa, ouvert de mi-juin à mi-septembre.
- Roquecor, ouvert de mi-juin à mi-septembre.

Selon le cas, au moins un poste équivalent temps plein sera ouvert pour les points saisonniers, de mi-juin à mi-septembre, dans l'attente de savoir si le dispositif du Conseil Départemental sera reconduit pour la mise à disposition des stagiaires d'été.

Mme PARCELLIER propose l'ouverture d'un point saisonnier supplémentaire à Cazes Mondenard.

Si les ressources humaines ne permettent pas un accueil individualisé, des bornes multimédia seront installées.

Programme d'actions 2015

Communication sur la création du nouvel OT communautaire :

- 1^{ère} réunion de la Commission Tourisme le 13/04/15.
- réunion des prestataires.
- rencontre des institutionnels.
- relations presse.

Formation :

Actions reportées à 2016 (formation personnel, élus et prestataires)

Promotion :

- mise à jour des photothèques et acquisition de nouvelles vues : fait en partie.
- édition du guide pratique : fait.

Il est proposé de mentionner toutes les communes par ordre alphabétique sur la 1^{ère} de couverture, en faisant ressortir celles qui disposent d'un point d'accueil.

- édition programme festivités : en cours, la maquette sera soumise aux membres de la commission pour validation avant édition.
- édition d'une carte découverte : si possible avant été 2015, la maquette sera soumise aux membres de la commission pour validation avant édition.
- rédaction d'un dossier de presse : en cours.
- mise à jour des sites internet existants : en cours (fermer les sites internet de Bourg de Visa).
- définition d'un cahier des charges pour le nouveau site communautaire Quercy Sud-Ouest 2016 : automne-hiver 2015/2016.
- édition de topo-fiches de randonnée pédestre fonction des circuits balisés et entretenus : en cours, les topo-fiches seront soumises à chaque commune avant édition, les circuits du secteur de Montaigu de Quercy seront ajoutés après vérification du balisage et de l'entretien auprès de l'association qui s'en occupe.

Animation des prestataires :

- fiches visites et rencontre des hébergeurs professionnels
- mise à jour du fichier hébergeurs et optimisation de la taxe de séjour, information des maires pour les procédures de déclaration d'hébergement et la taxe de séjour

Dans un 1^{er} temps (2015), avant de visiter individuellement les prestataires (2015/2016), programmer des réunions communales d'information, regroupant les élus communaux, le/la secrétaire de mairie, les socioprofessionnels et les propriétaires d'hébergement de chaque commune. Expliquer l'organisation du service tourisme, les objectifs, le plan d'actions. Expliquer et sensibiliser sur la procédure de déclaration des gîtes et chambres d'hôtes, et le fonctionnement de la taxe de séjour.

Organisation de l'information :

- mise en place et alimentation des bases de données, mise à jour et fusion des fichiers contacts.
- gestion des stocks de documentation sur l'ensemble des points d'accueil.
- organisation de la photothèque.

Accueil :

Organisation des points d'accueil : aménagements locaux, périodes, horaires, plannings personnels permanents et saisonniers.

Un affichage adhésif intérieur, reprenant le logo Quercy Sud-Ouest, sera installé sur chaque vitrine de point d'accueil.

Contact sera pris avec le receveur du Trésor Public pour étudier la possibilité d'une régie pour la boutique. A défaut, l'activité et la reprise du stock seront proposées aux commerçants environnants.

2 dates sont proposées à l'ADEFPAT pour la réunion de bilan de l'accompagnement formation : lundi 27/04 (toute la journée) ou mardi 28/04 (le matin).

La commission tourisme sera à nouveau réunie à cette occasion.